



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU JEUDI 6 AVRIL 2023

La réunion se déroule à 18h au siège du GACP.

Membres présents : MM Christophe Chouraki, Bernard Paoli, Loïc Doudet, Jean Louis Morales, Richard Mouton, Yves Suglia, Jo Lombino, Malika Douida.

Membres excusés : MM. Yvan Cros, André Marzullo, Guillaume Manfredi, Philippe Bourges

Ordre du jour :

- 1) Accueil de Mme Festa, héritière de M. Léon Masson
 - 2) Compte rendu de l'AG du 12 mars 23 et constitution du CA
 - 3) Point trésorerie et paiement des cotisations 23
 - 4) Manifestations à venir : organisation de la quinzaine de la pêche et détermination de la date de la soupe de poissons
 - 5) Questions diverses
-
- 1) Mme Festa accompagné de son fils est accueillie par le CA pour déterminer la marche à suivre pour conserver le droit d'occupation d'un poste à flot faisant suite au décès de son père M. Léon Masson. Bernard lui réclame sa CNI ainsi qu'un courrier attestant sur l'honneur de la perte de la carte de navigation de la barque Dorade. Bernard se chargera, dès réception, de communiquer la demande à la Capitainerie
 - 2) Christophe présente au CA son rapport moral qui sera adressé à la Préfecture. Après un tour de table, les membres du conseil d'administration sont reconduits dans leur fonction à l'exception de Théophile démissionnaire qui est remplacé au poste de trésorier adjoint par Philippe Bourges. Mme Malika Daoudi, nouvelle sociétaire, est accueillie au sein du CA en tant qu'administrateur. Christophe lui souhaite la bienvenue.

En conséquence le conseil d'administration du GACP est le suivant : Président : Christophe Chouraki. Vice-président : Régis Laval. Trésorier : Loïc Doudet. Trésorier Adjoint : Philippe Bourges. Secrétaire Général : Bernard Paoli. Secrétaire Adjoint : Yves Suglia. Commissaires de panne : Jo Lombino, Jean Louis Morales. Administrateurs : Yvan Cros, Guillaume Manfredi, Richard Mouton, Malika Daoudi et André Marzullo Président d'Honneur.
-
- 3) Loïc indique au CA que 71 % des cotisations ont été encaissées. Christophe se charge de relancer les sociétaires débiteurs.
 - 4) Christophe fait le compte rendu de la dernière réunion du Groupement. *Il en ressort que le 25 juin le Groupement organise une sortie nautique dont le but est de fédérer et de sensibiliser les plaisanciers sur les enjeux de la prochaine convention signée avec la Métropole pour les 5 années à venir. Pour clôturer cette manifestation conviviale, une paëlla sera organisée sur l'estacade. Les sociétaires du GACP seront informés par mail, phoning et affiches. *Le 9 septembre le nettoyage du Vieux Port sera à



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

nouveau organisé après une interruption due aux restrictions sanitaires. * La quinzaine de la pêche suivie d'une soupe de poissons sera organisée à l'automne.

- 5) Ambition Mer qui a perdu son droit d'occupation d'un poste à flot au sein du GACP a trouvé un poste d'amarrage provisoire à coté à l'UNCP. *La prochaine commission d'attribution des postes à flot se tiendra le 6 juin. Christophe présentera 2 PLD : M. Chauvin et M. Dupuy.

La date du prochain CA est fixée au Mercredi 3 mai 23 à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli